



Rejoindre ma famille j'ai dépasser 20 ans mais j'ai expliquer l'e

Par **Nadimayadi**, le **23/07/2017** à **01:43**

salut

j'ai 20 ans je suis un tunisien

mon pere a 45 ans en france il a fait un regroupement familial a mon age de 14 ans mais il est refuser car mon pere ne travaille pas l'année de demande
cette année il a fait une opération sur son cœur il a eu 100 pour 100 maladie il a fait un regroupement familial a mama pour que elle s occupe de lui
heureusement elle a été accepter et elle a eu ses papier de 10 ans
maintenant je suis ici tous seul j'ai ni frer ni soeur j'ai rien maman et papa son a aix en provance il ont fait une demande au préfecture d'aix en Provence je veut demander de vous de me repondre si c'est possible de rejoindre ma famille ou non rep moi svp

Par **amajuris**, le **23/07/2017** à **09:38**

bonjour,

étant majeur, vous pouvez pas bénéficier du regroupement familial.

vous pouvez demander un visa en indiquant que vos deux parents vivent en france et que vous n'avez plus de famille dans votre pays.

vos parents peuvent-ils vous loger et subvenir à vos besoins y compris en matière de couverture maladie ?

salutations

Par **Nadimayadi**, le **25/07/2017** à **16:25**

il ont fait une demande a la préfecture de aix
il ont demandé des arguments que mon papa m'envoie chaque mois un peu d'argent a la
tunisie
il a fourni ses documents possédez vous c'est facile je peut être accepté ?

Par **Visiteur**, le **25/07/2017** à **21:00**

Bonjour,
vous êtes localisé dans le 04, où résidez vous actuellement ?